

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03 MARS 2017

Administrateurs :

Présent(e)s : JP CHAMPION, JC MERIC, J KERHOAS, H BACCHINI, JP CHURET, D TINCELIN, C FOUNTAINE, C FOURICHON, JL DENECHAU, P ROUSSANGE, N PEBEREL, P ADAM, B VIAUD, C MIGRAINE, H CARDON, D PILLONS, C FRABOULET, M DUCLOT, O BOVYN, JC COUR, MT LANNUZEL JOURDAS, F PFEIFFER, F TIFFON TERRADE, C SILVESTRE,

Excusé(e)s : N HENARD, S RAPHALEN, C LE BACQUER, M FEUERSTEIN, JM SOYEZ, JP LOSTIS, S FRETAY, B BONNEAU, B MEURGEY, D HOREAU, E ALLOT, S PALLARES,

Invités :

Présent(e)s : J CATHELINEAU, E MARLIOT, JY LE DEROFF, J MARAJO, H GIRAUD, S LASSEAUX, B DAVID, M MULLER (KPMG)

Excusé(e)s : M KERHOAS, M BOUVET,

Procurations : Nicolas Hénard à Claire Fontaine- Claude Le Bacquer à Jean Pierre Champion – Stéphane Fretay à Jean Kerhoas- Serge Pallares à Jean Claude Méric - Emmanuel Allot à Christine Fourichon-

RELEVÉ DE DECISION :

0 / Modification de l'ordre du jour :

Décision 1	Le Président demande que soit ajouté un point 4/4 Jeux Olympiques de la Jeunesse 2018 Le CA adopte à l'unanimité cet ajout.
-------------------	--

1/ Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 novembre 2016.

Décision 2	Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité moins 2 Abstentions (Franck Tiffon-Terrade ; Frédérique Pfeiffer) le Procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 novembre 2016. Le relevé de décision est publié électroniquement sur le site Internet de la FFVoile le 06 Mars 2017
-------------------	---

2/ Informations générales et questions / réponses aux membres du Bureau Exécutif,

Information	Information sur le mail de Monsieur Tiffon Terrade en date du 27/02/2017 et réponses du Bureau Exécutif, annexées au présent relevé de décision et au Procès-verbal.
--------------------	--

3 / VIE FEDERALE ET ORGANISATION DES TERRITOIRES

3-1/ Résultat de l'exercice budgétaire 2016 et budget prévisionnel 2017

	<p>(En présence de KPMG, Madame Marine Muller Commissaire aux comptes de la FFVoile)</p> <p>Les montants de l'actif et du passif s'élèvent à 5 522 k€ à fin 2016 contre 5 557 k€ à fin 2015. Ce compte de résultat utilisant les Produits et Charges par nature, c'est-à-dire selon l'optique de Comptabilité Générale, montre un total de Produits égal à 11 279 k€ et de Charges de 11 238 k€ dégageant un Bénéfice après impôts de 41 k€. Le Commissaire aux comptes validera sans réserve les comptes 2016.</p>
Décision 3 Vote AG	<p>Le CA adopte à l'unanimité moins 2 voix « contre » (Mme Pfeiffer et Mr Tiffon Terrade) cet arrêté des comptes.</p> <p>Ce résultat 2016 et son affectation seront soumis à l'approbation de l'AG</p>
Décision 4 Vote AG	<p>Le CA adopte à l'unanimité moins 2 Voix « Contre » (Mme Pfeiffer et Mr Tiffon Terrade) le budget prévisionnel 2017 qui s'équilibre en fonctionnement à 11 269 K€ et 895 K€ en investissement.</p> <p>Ce résultat Budget Prévisionnel 2017 sera soumis à l'approbation de l'AG</p>

3-2/ Assemblée Générale

3-2-1/ Informations générales et ordre du jour

Information	<p>Le conseil d'administration prend connaissance des informations générales et de l'ordre du jour de l'AG qui se tiendra le 25 mars 2017 au siège de la MACIF 17 place Etienne Pernet à Paris 15ème.</p>
--------------------	---

3-2-2/ Informations sur les candidatures au CA

Information	<p>Le conseil d'administration prend connaissance des informations sur les candidatures au CA, à savoir deux listes au titre des Associations</p> <ul style="list-style-type: none">- Nicolas HENARD- Jean-Luc DENECHAU <p>Au titre des Etablissements (1 poste) : 1 candidat : Denis HOREAU Au titre des membres associés (3 postes) : 1 au titre des associations de classes : Christian SILVESTRE 2 au titre de la FFPP et FIN : 1 candidats pour FFPP : Serge PALLARES et restera 1 poste vacant</p>
--------------------	---

3-2-3/ Rémunération du Président

Décision 5 Vote AG	<p>Sur proposition du BE, le CA valide, avec 22 voix Pour (Présents et représentés), 2 Contres (Franck Tiffon-Terrade ; Frédérique Pfeiffer), 3 abstentions (Henri Bacchini, Claire Fontaine + pouvoir de Nicolas Hénard) l'inscription à l'AG d'une soumission sur la rémunération du président es qualité et décide de fixer cette rémunération principale à un montant de 87 K€ brut/an (sans primes, ni intéressement, ni assurance chômage mais avec le bénéfice de la mutuelle et de la prévoyance) sous condition que le président élu ne soit pas salarié dans une autre entité et qu'il consacre l'équivalent d'un temps plein à son mandat social.</p> <p>Le CA valide, dans le respect de la réglementation en vigueur, que la décision de compléter cette rémunération par d'éventuels avantages en nature soit renvoyée à une réunion d'un prochain CA après l'élection du nouveau Président, étant entendu que l'article 20 des statuts de la FFVoile donne compétence au CA pour notamment déterminer cette rémunération et son montant. Ce point est soumis au vote de l'AG.</p>
-------------------------------	--

	L'ensemble de ces éléments sera intégré dans une soumission que devra valider l'AG de la FFVoile le 25 mars prochain.
--	---

3-2-4/ Résolution sur le montant des cotisations 2018

Décision 6 Vote AG	Le CA valide à l'unanimité moins 2 voix Contres (Franck Tiffon-Terrade ; Frédérique Pfeiffer) le montant de la cotisation à 274 € en 2018 pour l'ensemble des membres affiliés, à l'exception des associations de classes qui bénéficient de la gratuité.
-------------------------------	---

3-2-5/ Proposition de modifications des textes statutaires et du règlement financier

Décision 7 Vote AG	Le Conseil d'administration adopte à l'unanimité moins 2 Abstentions (Mme Pfeiffer et Mr Tiffon Terrade) les modifications des statuts et règlement intérieur qui seront présentées au vote de l'AG publié électroniquement sur le site Internet de la FFVoile le 29 Mars 2017
Décision 8 Vote AG	Le Conseil d'administration adopte à l'unanimité les modifications du Règlement Financier qui seront présentées au vote de l'AG publié électroniquement sur le site Internet de la FFVoile le 29 Mars 2017

4 / VOILE LEGERE

4-1/ Championnat de France de Kiteboard

Décision 9	Le CA donne à l'unanimité moins 2 Abstentions (Mme Pfeiffer et Mr Tiffon Terrade) mandat au Président et au DTN pour créer des titres de Championnat de France compte tenu de la phase de transition pour l'intégration du Kiteboard
-------------------	--

4-2/ Création de deux titres de Champion de France Paravoile à partir de 2017

Décision 10	Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité la création des deux titres Champion de France Para-Voile Open et Championne de France Para-Voile Féminin à partir de 2017 tels que définis ci-après : Le classement sera obtenu par extraction sans re-calcul de points du classement général du Championnat de France Handivalide sur MiniJi. L'admissibilité à ces titres est réservée aux régatiers et régatières reconnu(e)s comme personne en situation de handicap suivant les procédures données par World Sailing et son Para World Sailing Committee.
--------------------	--

4-3/ Championnat de France Elite

Décision 11	Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité moins 2 Abstentions (Mme Pfeiffer et Mr Tiffon Terrade) Publié électroniquement sur le site Internet de la FFVoile le 21 mars 2017
--------------------	---

4/4 Jeux Olympique de la Jeunesse 2018 (Buenos Aires)

Décision 12	Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité moins une abstention (Mme Pfeiffer) le règlement de sélection pour les épreuves de voile au aux JOJ 2018.
--------------------	--

	publié électroniquement sur le site Internet de la FFVoile le 06 Mars 2017
--	--

5 / DEVELOPPEMENT-ENSEIGNEMENT ET POLE ECONOMIQUE ET SOCIAL

5-1/ Enquête directeur de club

Information	Le conseil d'administration prend connaissance de l'enquête effectuée auprès des directeurs de club.
--------------------	--

5-2/ Guide fidélisation et fiches de bonnes pratiques-Dossier scolaire

Information	Le conseil d'administration prend connaissance du point fait sur le guide de fidélisation et sur les fiches de bonnes pratiques du dossier scolaire.
--------------------	--

5-3/ Réseau point location

Information	Le conseil d'administration prend connaissance du point fait sur le réseau point location
--------------------	---

6 / DIRECTION TECHNIQUE

6-1/ Création d'un groupe technique Kiteboard

Décision 13	Le conseil d'administration entérine la création d'un groupe technique Kiteboard
--------------------	--

6-2/ Création d'un groupe technique Foils

Décision 14	Le conseil d'administration entérine la création d'un groupe technique Foils
--------------------	--

7 / REGLEMENTATION

7-1/ Modification du règlement sportif

Décision 15	Le conseil d'administration entérine la modification du règlement sportif publié électroniquement sur le site Internet de la FFVoile le 06 Mars 2017 Le CA donne mandat à l'unanimité aux services internes pour procéder à tous les changements nécessaires pour intégrer le kiteboard.
--------------------	---

7-2/ Modification du règlement des diplômes, qualifications, fonctions de club et formations de la FFVoile

Décision 16	Le conseil d'administration entérine à l'unanimité la modification du règlement des diplômes, qualifications, fonctions de club et formations de la FFVoile publié électroniquement sur le site Internet de la FFVoile le 07 Mars 2017
--------------------	--

8 / CCA

8-1/ Nomination du président de la CCA

Décision 17	Le Conseil d'administration entérine à l'unanimité moins deux abstentions (Mme Pfeiffer et Mr Tiffon Terrade) la proposition du Président de la FFVoile, à savoir nommer Romain Gautier, Président de la Commission Centrale d'Arbitrage.
--------------------	---

9 / COMMISSION MEDICALE

9-1/ Mise à jour du règlement de la Commission Médicale Fédérale

Décision 18	Le Conseil d'administration valide à l'unanimité la mise à jour du règlement de la Commission Médicale Fédérale publié électroniquement sur le site Internet de la FFVoile le 10 Mars 2017
--------------------	--

9-2/ Composition de la commission médicale fédérale

Décision 19	Suite au changement de médecin du pôle France Brest, le Conseil d'Administration valide la nouvelle composition de la Commission Médicale et intègre donc à sa liste le Dr Anne-Lise INIZAN en lieu et place du Dr Gérard GARAUULT
--------------------	--

10 / RELATIONS INTERNATIONALES

10-1/ Information World Sailing

Information	Le Conseil d'administration prend connaissance des derniers votes du Council et notamment : <ul style="list-style-type: none">- liste des séries pour les JO de Tokyo (identique à celles de Rio),- Nombre de coureurs par séries respectant la parité H/F sur le nombre total de sportifs participant aux épreuves de voile aux JO- proposition par WS au CIO de 2 épreuves de démonstration en Kiteboard et Course au Large,
--------------------	--

ANNEXE : REPONSES DU BUREAU EXECUTIF AUX QUESTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mail du 27/02/2017 de Monsieur TIFFON TERRADE. Les réponses du Be sont en rouge

Sur l'ordre du jour, je constate :

-l'absence d'information et de vote du CA sur les comptes de 2016, **Le point est bien inscrit à l'ordre du jour et comme tous les autres nécessite bien évidemment une délibération de CA.**

-l'absence de l'intervention du commissaire aux comptes. **Le CAC est présent avec nous lors de cette réunion du Conseil d'Administration.**

Sur World Sailing:

-merci de me confirmer vos propos: « les français élus, le sont à titre individuel, la charte ISAF/WS leur impose d'œuvrer dans l'intérêt international », ce qui peut être contre les intérêts sportifs nationaux. **Effectivement, les représentants français à World Sailing, s'engagent en vue de leur travail au sein des différents organes à ne pas adopter de position de travail « nationally biased ».**

-me communiquer le coût de votre campagne (collaborateurs fédéraux, les frais...) pour essayer d'être vice-président de WS **Les frais directs de prestation externe s'élèvent à 6 400 euros financés par le PAIF du CNOSE pour un perfectionnement linguistique. Il n'y a pas eu de frais de campagne spécifique dans la mesure où les frais de présence du candidat ainsi que ceux des collaborateurs ayant participé à la campagne auraient été de toute les manières pris en charge pour leur présence durant la semaine de la conférence de Barcelone, eu égard à leurs missions et fonctions soit au sein de la FFVoile, soit au sein de World Sailing.**

-informer le CA des frais pris en charge sur le budget fédéral, par chacun des élus de cette institution.

Nous vous donnons des arrondis les plus précis possibles

JP CHAMPION : 2150 euros pour le November et Mid Year Meeting

O BOVYN : 1800 euros pour le November Meeting

C FRABOULET : 1400 euros pour le November et Mid Year Meeting

J LEHN : 1600 euros pour le November Meeting

JL DENECHAU : 800 euros pour le November Meeting

Sur la Cour des Comptes:

-informer le CA des documents reçus par la FFVoile.

La FFVoile n'a pas encore reçu le rapport définitif de la Cour des Comptes à l'heure actuelle. Elle a reçu les observations provisoires en fin d'année 2015 (observations strictement confidentielles sous peine de sanctions pénales).

Sur le dossier des contrats Awoo:

-communiquer au CA, les contrats conclus, puis reconduits en septembre 2015 (moins de 3 ans) au mépris réitéré et malgré mes avertissements du code du sport (art. L131-13 al. 3). **Aucun contrat ni reconduction n'a été conclu dans le courant de l'année 2015.**

-fournir le compte 401 de ce fournisseur depuis le départ, afin que chaque administrateur se rende compte de la réalité des sommes versées dans le cadre de ces contrats manifestement illégaux. **Dominique Tincelin précise que les informations peuvent être consultées à la comptabilité sous réserve de prendre RDV**

Car ces contrats ont été conclus sans appel d'offres.

Je tiens à disposition l'attestation de Mme Fortin, qui permet de comprendre, la triste situation dans laquelle vous avez placé nos clubs aujourd'hui.